

COMMUNE DE CHAPAREILLAN
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	22
Votants	23

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 avril 2026

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

Présents : Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Yann LIMOUSIN, Annalisa DEFILIPPI, Christophe GRANGE, Valérie SACLIER, Gilles FORTE, Bernard MOSIO, Sylvie THOME, Nathalie UCHET, Stéphane ROCHE, Nélia JULIEN, Marie GOULARD, Frédéric CHASSAING, Séverine TARQUINI, Damien BRUNIER, Audrey DEREZ, Julien ALBALADEJO, Arthur CULLATI, Patrick FRECON, Nathalie DE JESUS, Emeric FONTAINE.

Excusée : Célia RODRIGUEZ (pouvoir à Patrick FRECON)

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
23 - 27/04/2026

Monsieur Gilles FORTE, adjoint au maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2000 habitants, la commission est composée (en plus du Maire, Président de la commission) de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le conseil municipal.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Après avoir entendu le rapport de monsieur FORTE,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de proposer au directeur des services fiscaux la liste de 32 noms suivante :

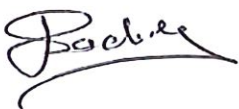
CIVILITE	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE
Madame	GIOANETTI	Emmanuelle	19/07/1975	803 chemin de Malain - Bellecombette
Monsieur	GRANGE	Christophe	29/05/1992	238 rue de l'Épinette
Madame	DEFILIPPI	Annalisa	24/04/1957	108 route des Rosières - La Palud
Monsieur	MACK	Jean-Pierre	12/05/1957	401 chemin du Crêt - Bellecombette
Monsieur	MOSIO	Bernard	31/12/1952	422 montée de la Ville
Monsieur	ROCHE	Stéphane	26/07/1972	490 rue de Cessant
Madame	COLOMB	Claude Annie	08/07/1957	197 rue du Souvenir Français
Madame	THOME	Sylvie	19/02/1955	237 chemin des Chataîgniers
Madame	UCHET	Nathalie	16/04/1969	302 chemin du Crêt - Bellecombette
Madame	SACLIER	Valérie	16/08/1971	63 montée de la ville
Madame	DRILLAT	Marie Josèphe	17/06/1945	2265 route de la Chartreuse - La Palud
Monsieur	BRUNIER	Damien	03/01/1987	200 avenue de Grenoble
Madame	CROISSONNIER	Monique	26/01/1948	181 chemin de la Verdanne
Monsieur	MASSON	Pascal	07/02/1963	174 chemin de la Meunière
Monsieur	COCHET	Joseph	28/01/1964	403 rue des Girards
Monsieur	PORTAY	René	09/06/1939	376 rue des Girards
Madame	CALVAT	Dominique	15/11/1950	861 chemin de Malain - Bellecombette
Monsieur	TONDA	Christian	03/12/1959	196 route de Francin
Monsieur	MORO	Christophe	19/04/1973	45 rue de Longifan
Monsieur	MERMET-BURNET	Alain	20/02/1952	300 chemin de la Verdanne

Monsieur	CARTIER	Julien	06/02/1979	90 avenue de Chambéry
Monsieur	SOCQUET-CLERC	Roland	14/02/1946	20 rue de la Scie
Monsieur	PORTAZ	Jean-Marc	28/04/1973	94 allée du Colombier
Monsieur	MASSON	Jérôme	22/01/1982	80 chemin des Essarts - La Palud
Monsieur	TARDY	Denis	13/10/1964	110 chemin des Martinons - La Palud
Madame	SCLIPPA	Marie- Christine	03/12/1957	56 chemin des Girouds
Monsieur	PEUVREL	André	23/08/1947	739 chemin de Malain
Monsieur	DAVALLET-PIN	Bernard	18/04/1965	88 chemin des Buis
Monsieur	CUGNOLIO	Bernard	07/05/1951	13 avenue de Chambéry
Monsieur	COCHET	Philippe	21/07/1975	65 rue Saint Roch
Monsieur	BERTRAND	Alain	08/10/1953	50 chemin de la Verdanne
Madame	SEYSSEL	Valérie	15/05/1974	126 route de Francin

Le conseil municipal adopte à 19 voix pour et 4 contre Patrick FRECON (porteur du pouvoir de Célia RODRIGUEZ), Nathalie DE JESUS, Emeric FONTAINE.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de séance
Valérie SACLIER




Martine VENTURINI
Maire

